

## *ACTIVITÉS EXTÉRIEURES*

*Novembre-décembre 1983*

### **Afrique**

#### **Missions du délégué général**

Du 30 novembre au 6 décembre, M. Jean-Marc Bornet, délégué général du CICR pour l'Afrique, a effectué une mission au *Tchad*, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec, notamment, les ministres de l'Intérieur et des Finances, ainsi qu'avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères.

Par ailleurs, M. Bornet a séjourné les 27 et 28 décembre au *Mozambique*, où il a fait le point avec les autorités sur les perspectives d'action du CICR dans le pays; il a rencontré à cette occasion les vice-ministres des Affaires étrangères et de la Santé, et s'est entretenu également avec les représentants de la « Croix-Rouge mozambicaine ».

#### **Afrique australe**

##### *Libération des personnes détenues par l'UNITA*

Une mission du CICR, composée de quatre délégués, dont un médecin, a participé à la libération et au transfert d'un groupe de 28 personnes, détenues par l'UNITA (« Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola »). Du 23 au 29 décembre, des avions affrétés par le CICR ont emmené ces prisonniers jusqu'en Afrique du Sud, où ils ont été remis aux représentants consulaires de leurs pays respectifs.

Le groupe comprenait 19 civils portugais, dont 12 enfants, sept religieuses de nationalités canadienne, brésilienne, espagnole et portugaise, un religieux uruguayen et un ressortissant du Cap-Vert.

#### **République d'Afrique du Sud**

En novembre et décembre, la délégation du CICR à Prétoria a poursuivi son programme d'assistance en faveur des familles de détenus et d'anciens détenus se trouvant dans une situation matérielle difficile.

C'est ainsi qu'elle a distribué 949 colis de vivres, portant à 4990 le total des colis distribués en 1983, pour l'équivalent de 312 000 francs suisses.

Le CICR a également pris en charge les frais de transport des familles rendant visite à leurs parents dans des lieux de détention: 1079 personnes ont bénéficié de cette aide en 1983, représentant un montant de 262 000 francs suisses.

### **Namibie/Sud-Ouest africain**

Les délégués du CICR en Namibie ont visité, les 17 et 18 novembre, 14 prisonniers de guerre angolais et 131 personnes détenues pour raison de sécurité. La délégation du CICR a continué, par ailleurs, à distribuer des secours aux détenus et à leurs familles dans le besoin.

### **Angola**

Quelque 350 tonnes de secours, consistant essentiellement en vivres, mais comprenant aussi des semences et des vêtements, ont été distribuées, en novembre et en décembre, aux populations déplacées en Angola. En outre, 625 tonnes de secours ont été remises à la « Croix-Rouge angolaise » et à d'autres organisations caritatives, pour distribution à différents groupes de nécessiteux.

Les deux prothésistes du CICR ont poursuivi leur assistance technique au centre orthopédique de Bomba Alta (province de Huambo), où chaque mois une quinzaine de handicapés en moyenne sont appareillés de membres artificiels. Quant au personnel médical basé à N'Giva, dans le sud du pays, il a continué de donner des soins aux patients, dans l'agglomération même ou dans ses environs.

Signalons enfin que les bureaux de recherches du CICR installés à Luanda, Lubango et N'Giva ont procédé à l'échange de 166 messages familiaux et enregistré 48 demandes d'enquête.

### **Zaïre**

Poursuivant leurs activités de protection, les délégués du CICR au Zaïre ont effectué, en novembre et décembre, neuf visites dans des lieux de détention où étaient regroupés 591 détenus de toutes catégories. Des secours ont été remis à l'occasion de ces visites.

### **Rwanda**

Une équipe du CICR, comprenant cinq délégués-visiteurs, un médecin et un hygiéniste, a achevé la série de visites, entreprises à partir du mois de septembre dans les prisons du Rwanda. Du 7 au 25 novembre, les

délégués du CICR ont eu accès à 9 lieux de détention, qui regroupaient 7033 détenus de toutes catégories. Des secours et une assistance médicale ont été distribués à cette occasion.

### **Ouganda**

L'action d'urgence de la Croix-Rouge en Ouganda, conduite par le CICR en coopération étroite avec la Croix-Rouge ougandaise et la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a commencé dans la dernière semaine d'octobre et s'est développée pendant les mois de novembre et de décembre. Plusieurs programmes d'assistance ont été lancés en faveur des personnes déplacées dans les districts de Luwero, Mpigi et Mubendé, au nord de Kampala; ces programmes ont été élaborés d'entente avec les autorités ougandaises et les représentants des agences des Nations Unies et des organisations non gouvernementales opérant dans le pays.

Dans le domaine des secours alimentaires, des programmes de distribution hebdomadaires ont été mis sur pied après consultation avec les autorités de Kampala. C'est ainsi que, chaque semaine, sept équipes de la Croix-Rouge distribuent à quelque 100 000 bénéficiaires des rations de riz, maïs, haricots, lait en poudre et d'autres aliments dans 33 centres de distribution. En novembre et décembre, le volume des secours remis s'est élevé à 1295 tonnes.

Sur le plan médical, des médecins du CICR, ainsi que des représentants de la Croix-Rouge ougandaise et des organisations caritatives « Save the Children Fund » et « Oxfam », ont entrepris une mission d'évaluation des besoins médicaux au sein de chaque groupe de personnes déplacées.

Sept équipes médicales (dont une chargée spécialement des vaccinations) ont examiné au total 83 000 personnes dans une vingtaine de camps, ont donné 18 540 consultations et ont organisé le transfert vers les hôpitaux de 97 patients. Un millier de personnes ont été, en outre, vaccinées contre la rougeole.

Travaillant en étroite collaboration avec la section de recherches de la Croix-Rouge ougandaise, le bureau de l'Agence de recherches de la délégation du CICR à Kampala a enregistré, entre le 14 novembre et le 31 décembre, 660 demandes d'enquête. Par ailleurs, il a reçu 594 demandes de réunions de familles (dont 34 ont pu être réalisées) et il a procédé à l'échange de 103 messages familiaux.

Au 31 décembre 1983, le dispositif du CICR à Kampala s'élevait à 41 personnes, dont 10 mises à disposition par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge d'Australie, du Canada, du Danemark, de France,

de Norvège, de Nouvelle-Zélande, de la République fédérale d'Allemagne, du Royaume-Uni et de Suède. Pour sa part, la Croix-Rouge ougandaise a engagé plus de 200 personnes dans l'action.

\* \* \*

Le 24 novembre, un accident tragique a endeuillé l'action de la Croix-Rouge en Ouganda: un véhicule de la Croix-Rouge ougandaise, transportant une équipe médicale, a été pris sous le feu d'éléments non identifiés à Waluleta, à l'ouest de la route de Nakasongola (district de Luwero); deux de ses occupants, un médecin et le chauffeur du véhicule, ont été tués et deux autres membres de l'équipe (un médecin et une infirmière) ont été blessés.

### **Ethiopie**

Les 13 et 14 décembre, quatre délégués du CICR, dont un médecin, ont visité, à Harar, 207 prisonniers de guerre somaliens capturés lors du conflit de l'Ogaden.

L'assistance alimentaire fournie par le CICR en Ethiopie, dans le cadre de l'opération conjointe de secours entreprise en collaboration avec la Croix-Rouge éthiopienne, s'est élevée, en novembre et décembre, à 1393 tonnes, qui ont été distribuées à quelque 75 000 personnes victimes des conséquences des tensions internes et de la sécheresse. Cette assistance a été répartie comme suit: 484 tonnes en Erythrée, 334 tonnes dans le Balé, 316 tonnes au Tigré, 231 tonnes dans le Gondar, 28 tonnes dans le Harrarghé.

Du 2 au 6 novembre, le coordinateur des secours auprès de la délégation du CICR à Addis-Abéba a effectué une tournée dans la province du Tigré, visitant notamment Mékélé et Axoum pour y évaluer les besoins des populations déplacées. En outre, un nouveau centre nutritionnel a été créé, le 14 novembre, à Chiri-Ballo, dans la région de Genalé, où sont soignés quelque 500 enfants souffrant de malnutrition.

Un médecin du CICR est adjoint depuis la mi-novembre à la délégation du CICR à Addis-Abéba; son rôle consiste à:

- évaluer les besoins médicaux des victimes du conflit et établir des programmes d'assistance correspondants;
- coordonner l'action médicale et nutritionnelle en faveur des personnes déplacées et former le personnel nécessaire à cette activité, cela conjointement avec la Croix-Rouge éthiopienne;
- participer à l'action de protection en faveur des prisonniers de guerre somaliens en mains éthiopiennes.

Le CICR a poursuivi, par ailleurs, son assistance médicale aux centres orthopédiques pour amputés civils, à Harar et Asmara, et il a fourni des assortiments médicaux à des hôpitaux et à des dispensaires.

### **Somalie**

En novembre, une équipe de trois délégués du CICR, dont un médecin, a entrepris une nouvelle série de visites à 209 prisonniers de guerre éthiopiens et à un prisonnier de guerre cubain.

En outre, un médecin du CICR a effectué une tournée dans trois hôpitaux de Mogadiscio ainsi qu'à l'hôpital de Belet Uen, afin d'évaluer les besoins médicaux.

### **Tchad**

Avec l'accord de toutes les parties, le CICR a installé, le 13 novembre, une délégation à Bardaï, chef-lieu de la sous-préfecture du Tibesti, en vue d'étendre à toutes les régions du Tchad ses activités de protection et d'assistance en faveur des victimes du conflit. Composée de six délégués, dont un médecin et une infirmière, cette délégation a immédiatement commencé à visiter les prisonniers de guerre, à récolter des messages familiaux et à évaluer la situation médicale et nutritionnelle de la population civile. Jusqu'au 31 décembre, la délégation du CICR a ainsi visité et enregistré 177 prisonniers de guerre détenus dans plusieurs agglomérations des régions de Zoumri, Zouar et Yebbi Bou, ainsi que 10 personnes détenues pour raisons de sécurité. Des couvertures leur ont été remises à l'occasion de ces visites. L'équipe médicale du CICR a également effectué des tournées d'évaluation dans les dispensaires et les centres médicaux.

La délégation du CICR à N'Djamena a, pour sa part, poursuivi ses démarches afin d'avoir accès aux prisonniers en mains des autorités gouvernementales tchadiennes, mais sans résultat jusqu'à la fin de décembre.

### **Délégation régionale au Togo**

La délégation régionale du CICR pour l'Afrique de l'Ouest, à Lomé (Togo), a continué d'exercer ses activités dans les pays qu'elle dessert.

Du 15 au 22 novembre, au *Ghana*, le délégué régional a eu des entretiens avec les représentants des autorités, portant notamment sur les activités de protection du CICR, ainsi qu'avec les dirigeants de la Croix-Rouge ghanéenne.

Il s'est ensuite rendu, du 12 au 17 décembre, au *Bénin*, afin de présenter aux autorités les activités de protection du CICR.

Il avait été précédé dans ce dernier pays, en novembre, par son collègue plus particulièrement chargé de la diffusion, qui a fait une série d'exposés sur le droit international humanitaire et l'activité du mouvement de la Croix-Rouge devant un groupe d'élèves de l'École nationale de police de Cotonou et quelque 300 infirmiers et assistants sociaux en formation à l'Institut médico-social du Bénin.

## Amérique Latine

### Missions de Genève

Le Dr Athos Gallino, membre du CICR, a assisté, à titre d'observateur, à la session ordinaire du Comité régional interaméricain des Sociétés nationales de la Croix-Rouge (CORI), qui s'est tenue à *Caracas (Venezuela)*, du 9 au 11 décembre. M. Gallino était accompagné de M. Edmond Corthésy, délégué général adjoint du CICR pour l'Amérique latine, qui a fait un exposé sur les activités du CICR en Amérique latine, notamment sur son action à Grenade.

M. Corthésy s'est ensuite rendu au *Pérou*, où, du 13 au 17 décembre, il a rencontré le président de la République, M. Fernando Belaunde Terry, ainsi que le premier ministre et ministre des Affaires étrangères, les ministres de la Guerre et de l'Intérieur et le vice-ministre de la Justice. Au terme de ces entretiens, le CICR a obtenu l'accord des autorités pour ouvrir un bureau permanent à Lima et élargir ses activités de protection aux lieux de détention dépendant du ministère de l'Intérieur. M. Corthésy a également visité le siège national de la Croix-Rouge péruvienne où il s'est entretenu avec le président et ses proches collaborateurs.

Pour sa part, durant le mois de décembre, M. André Pasquier, délégué général du CICR pour l'Amérique latine et les Caraïbes, a fait une mission qui l'a conduit successivement au *Salvador*, au *Honduras*, au *Nicaragua* et à *Costa Rica*: il a eu des entretiens avec les dirigeants des Sociétés nationales et avec les autorités gouvernementales au sujet des activités du CICR dans leurs pays respectifs.

Par ailleurs, en relation avec l'action menée par le CICR à Grenade, le délégué général a séjourné, du 2 au 6 novembre, à *Cuba*, où il a eu l'occasion de s'entretenir avec le Président Fidel Castro ainsi qu'avec le ministre des Affaires étrangères. Au cours de ce séjour, le délégué général a également eu des entretiens avec le président et le secrétaire général de la Croix-Rouge cubaine.

**Salvador**

Les délégués du CICR au Salvador ont effectué, en novembre et en décembre, 359 visites à des lieux de détention, tant dans la capitale qu'en province. Ils ont vu sans témoin et enregistré au total 199 personnes détenues pour des raisons de sécurité. A l'occasion de Noël, les délégués du CICR ont visité l'ensemble des centres pénitentiaires du pays pour distribuer à chaque détenu un colis et des articles de loisirs.

Les trois bureaux de l'Agence de recherches du CICR, fonctionnant à San Salvador, San Miguel et Santa Ana, ont continué de recevoir chaque mois plusieurs centaines de visiteurs, venus s'enquérir du sort de leurs parents portés disparus. Pour l'ensemble de l'année 1983, 3124 personnes présumées disparues ou détenues ont été signalées au CICR.

Comme lors des mois précédents, les opérations militaires au Salvador ont considérablement entravé l'action d'assistance du CICR, spécialement dans les régions orientales du pays. Alors que, dans la zone centrale, 360 tonnes de produits alimentaires ont été distribuées dans 24 villages en faveur de quelque 37 000 personnes, seuls 8 villages des départements de l'est et regroupant 17 000 personnes, ont pu recevoir des vivres.

L'équipe médicale basée à San Salvador a donné des consultations dans une cinquantaine de villages aux populations civiles déplacées, tandis que celle opérant à partir de San Miguel a donné des consultations dans 25 villages dans les départements d'Usulután, San Miguel et La Unión.

Parallèlement à ces activités, les délégués médecins du CICR ont participé à des visites de lieux de détention. Rappelons que l'équipe de San Salvador travaille dans le centre et le nord du pays et celle de San Miguel dans la région orientale.

**Nicaragua**

Poursuivant ses activités au Nicaragua, la délégation du CICR à Managua a distribué, en novembre et en décembre, plus de 53 tonnes de secours aux personnes déplacées, principalement dans les régions frontalières avec le Honduras. Par ailleurs, 2143 colis de vivres mensuels ont été remis aux familles de détenus se trouvant dans le besoin. L'ensemble de cette assistance a représenté une valeur de 155 000 francs suisses.

**Grenade**

Les délégués du CICR sur l'île de Grenade ont visité, le 24 novembre, la prison de Richmond Hill, où ils ont vu 51 détenus, dont 3 femmes.

Un médecin du CICR a visité, par ailleurs, 5 blessés dans la section carcérale de l'hôpital de Saint George.

On sait qu'en octobre-novembre 1983, au lendemain de l'intervention militaire d'une force armée multinationale à Grenade, une équipe de 14 délégués du CICR, venus de Genève et de la délégation régionale de Bogota, a visité et enregistré les prisonniers cubains et grenadiens; elle a ensuite organisé le rapatriement de blessés et de prisonniers cubains, ainsi que celui des dépouilles de 24 Cubains tués lors des opérations militaires (voir notre *Revue* précédente). A la fin novembre, les délégués attachés à la délégation régionale de Bogota ont regagné leurs postes en Colombie, d'où ils se rendront à intervalles réguliers à Grenade pour suivre les questions humanitaires encore en suspens.

## Uruguay

Du 21 novembre au 16 décembre, le CICR a effectué une nouvelle série de visites des lieux de détention en Uruguay. Dans un premier temps (21-25 novembre), les délégués du CICR ont visité la prison de femmes de Punta de Rieles, où se trouvaient 109 détenues; du 28 novembre au 9 décembre, ils se sont rendus à la prison de la Libertad, où ils ont visité 669 détenus. Les délégués du CICR ont également visité l'hôpital central des forces armées et un hôpital psychiatrique, où se trouvaient respectivement 12 et 1 détenus.

Toutes ces visites se sont déroulées conformément aux modalités habituelles du CICR.

## Asie

### Missions de Genève

M. Rudolf Jäckli, membre du CICR, a effectué, du 21 au 27 novembre, une mission au *Pakistan*, au cours de laquelle il a eu des entretiens avec les représentants du gouvernement et du Croissant-Rouge pakistanais, tant à Peshawar qu'à Islamabad. Il a visité à cette occasion le camp de réfugiés afghans à Adisai.

Du 6 au 10 décembre, M. Jean de Courten, délégué général du CICR pour l'Asie et l'Océanie, a visité l'*Indonésie*, où il s'est entretenu notamment avec le commandant en chef des forces armées au sujet des activités de protection du CICR en Indonésie et à Timor-Est.



Après Djakarta, M. de Courten s'est rendu successivement au *Japon* et en *République de Corée*, à l'invitation des Sociétés nationales respectives des deux pays. Le délégué général du CICR a rencontré les dirigeants de ces deux Sociétés ainsi que les représentants de leurs gouvernements, avec lesquels il a passé en revue les activités du CICR dans le monde et en particulier en Asie.

### **Thaïlande**

La fin de la saison des pluies a permis aux délégués du CICR d'avoir à nouveau un accès régulier aux camps de réfugiés le long de la frontière khméro-thaïlandaise et d'y déployer leurs activités de protection et d'assistance.

L'évacuation des blessés vers les hôpitaux du CICR à Khao-I-Dang et à Kab Cherng s'est poursuivie. Des équipes médicales, mises à disposition par diverses Sociétés nationales de la Croix-Rouge, ont continué à soigner et à opérer les patients. En novembre et décembre, l'hôpital de Khao-I-Dang a enregistré 365 admissions (dont 126 blessés de guerre) et celui de Kab Cherng 147 admissions (dont 48 blessés de guerre).

Le CICR a procédé, par ailleurs, à des distributions de secours, en faveur notamment de groupes particulièrement vulnérables, tels les réfugiés vietnamiens. Ces secours, comprenant des médicaments, des fournitures paramédicales et des vivres, ont totalisé en 1983 la somme de 1,5 million de francs suisses.

Pour sa part, l'Agence de recherches de la délégation du CICR à Bangkok a transmis 2984 lettres échangées entre les réfugiés et leurs familles établies soit à l'étranger, soit dans un autre camp; elle a reçu, en outre, 976 demandes de nouvelles et effectué 97 transferts et 54 réunions de familles.

### **Kampuchéa**

Le CICR a terminé son programme d'assistance à cinq orphelinats situés dans les provinces de Prey Veng, Kandal et Pursat. Il s'agissait surtout de distributions de nattes et de couvertures représentant une valeur d'environ 85.000 francs suisses. En décembre, les délégués du CICR ont visité plusieurs orphelinats dans les régions de Kompong Cham et Kampot, pour y évaluer les besoins en vue de l'établissement d'un nouveau programme d'aide en 1984.

Enfin, le CICR a maintenu, en novembre et décembre, le rythme hebdomadaire des vols qu'il organise entre Bangkok, Ho-Chi-Mihn-

Ville et Phnom Penh aux fins d'acheminer des secours médicaux et paramédicaux au Kampuchéa. En 1983, le volume des secours transportés a ainsi totalisé 26,1 tonnes, soit 13,6 tonnes pour le compte du CICR et 12,5 tonnes pour celui d'autres organisations humanitaires travaillant dans le pays.

### **Pakistan**

La délégation du CICR au Pakistan a poursuivi son assistance médicale en faveur des Afghans victimes des affrontements à l'intérieur de leur pays.

L'arrivée de l'hiver s'est traduite par une diminution du nombre des blessés de guerre afghans admis dans les hôpitaux chirurgicaux du CICR à Peshawar et à Quetta : à titre de comparaison, en novembre et décembre, 283 patients seulement ont été admis à Peshawar, alors que 450 blessés avaient été enregistrés en septembre-octobre. Les équipes médicales de la Croix-Rouge à l'hôpital de Peshawar — une équipe du CICR et une équipe de la Croix-Rouge de la République fédérale d'Allemagne — ont pratiqué 424 opérations et donné 1058 consultations ambulatoires pendant les deux derniers mois de 1983.

Quant à l'hôpital de Quetta, où opère une équipe chirurgicale de la Croix-Rouge italienne, il a accueilli pendant cette même période 139 blessés afghans, pratiqué 155 opérations et donné 594 consultations ambulatoires.

Une équipe de premiers secours supplémentaire du Croissant-Rouge pakistanais, constituée avec l'appui du CICR, a été installée, au début de décembre, à Wana (Sud-Waziristan), ce qui a porté à cinq le nombre des équipes mobiles chargées de l'évacuation des blessés de la frontière afghane jusqu'aux hôpitaux du CICR. Rappelons que ces équipes, soutenues financièrement par le CICR, sont actuellement basées respectivement à Parachinar, Miram Shah, Chaman, Badini et Wana. En novembre et décembre, elles ont administré les premiers secours à 173 blessés et acheminé 93 autres vers les hôpitaux du CICR.

Par ailleurs, l'atelier de prothèses de Peshawar a produit 118 appareils orthopédiques et le centre pour paraplégiques a admis 17 nouveaux patients, portant ainsi à 77 le nombre des malades en traitement.

Signalons enfin que 33 Afghans ont suivi des cours de premiers secours donnés par le personnel du CICR. Depuis l'inauguration de ce programme, en février 1982, 330 Afghans ont ainsi acquis des connaissances de secouristes.

## **Indonésie**

La série de visites annuelle aux lieux de détention en Indonésie s'est terminée le 14 novembre. Une équipe composée de deux délégués du CICR a eu accès à cette occasion à 7 lieux de détention, où elle a vu 51 détenus relevant de la catégorie « Ex-G.30.S/PKI » (personnes arrêtées à la suite de la tentative de coup d'Etat de 1965). Du 20 janvier au 24 mars 1983, 16 lieux de détention avaient été visités, où se trouvaient 201 détenus « Ex-G.30.S/PKI ».

## **Philippines**

Du 3 octobre au 9 décembre, trois équipes du CICR ont visité 40 lieux de détention aux Philippines, où elles ont vu 340 détenus de sécurité (« public order violators »), dont 45 femmes.

## **Birmanie**

A la demande du gouvernement français et avec l'accord de toutes les parties intéressées, le CICR a négocié, en sa qualité d'intermédiaire neutre et pour des raisons strictement humanitaires, la libération d'un couple de ressortissants français détenus pendant quelques mois par les insurgés Karen, en Birmanie. Le 25 novembre, trois délégués du CICR basés en Thaïlande ont pris en charge les Français libérés et les ont escortés jusqu'à l'ambassade de France à Bangkok.

## **Moyen-Orient**

### **Liban**

Le CICR a poursuivi ses activités de protection et d'assistance en faveur de la population civile victime des événements au Liban, que ce soit à Tripoli, à Beyrouth, dans le Chouf, la Békaa ou dans le sud du pays.

En collaboration avec la Croix-Rouge libanaise, le CICR a procédé, le 17 décembre, à l'évacuation de 94 blessés palestiniens de Tripoli jusqu'à Larnaca (Chypre). Les blessés, qui avaient été visités au préalable par des médecins du CICR, ont été embarqués à bord du navire « Appia », mis à disposition par le gouvernement italien et marqué pour l'occasion de l'emblème protecteur de la Croix-Rouge. A bord du bateau se trouvaient deux médecins italiens, quatre médecins et une infirmière du « Croissant-Rouge palestinien », sept secouristes de la Croix-Rouge

libanaise, ainsi que deux médecins, trois infirmières et un délégué du CICR. A leur arrivée à Larnaca, les blessés ont été conduits à l'aéroport par des secouristes de la « Croix-Rouge chypriote » puis, de là, transférés par avion vers l'Égypte, la Jordanie et la Yougoslavie, pour y être hospitalisés.

A la suite de cette opération, l'Hôpital islamique de Tripoli et le Lycée franco-libanais avoisinant, qui avaient été neutralisés par le CICR dès le 5 novembre, ont retrouvé leur fonction initiale et les drapeaux de la Croix-Rouge ont été retirés des bâtiments. Par contre, les délégués du CICR ont continué à approvisionner les hôpitaux et dispensaires de Tripoli en matériel médical et paramédical.

Le personnel médical du CICR a poursuivi, par ailleurs, ses distributions régulières de troussees médicales et de médicaments, notamment dans la banlieue sud de Beyrouth, la « caza » d'Aley, le Haut-Metn et la Békaa. Dans les montagnes du Chouf, une infirmière du CICR a procédé à l'évaluation des besoins de plusieurs dispensaires et a distribué du matériel médical. Des secours médicaux ont aussi été remis au centre médical de Baakline et à l'hôpital du secours populaire de Nabatiyeh.

Au cours de la période s'étendant du 16 novembre au 20 décembre, l'assistance médicale fournie par le CICR au Liban a représenté une valeur de plus d'un million de francs suisses. Outre du matériel médical et des médicaments, cette assistance comportait également 590 unités de sang (valeur: 40.000 francs suisses) fournies par les Sociétés de la Croix-Rouge de Belgique, de Finlande, de France et de Norvège. Par ailleurs, l'hôpital de campagne, mis à la disposition du CICR par la Croix-Rouge norvégienne, a été remis au « Croissant-Rouge palestinien », afin qu'il soit utilisé à Tripoli.

Avec l'accord de toutes les parties intéressées, le CICR a organisé l'évacuation des personnes déplacées qui avaient cherché refuge dans le village encerclé de Deir-el-Kamar. Cette action, menée conjointement avec la Croix-Rouge libanaise, a permis le transfert, vers Beyrouth et Saïda, de 5130 personnes, en huit convois, entre le 15 et le 22 décembre: sept convois étaient formés de douze autobus chacun et le dernier comprenait 485 véhicules privés. Les personnes ramenées à Beyrouth ont été prises en charge soit par leurs familles, soit par un comité d'accueil.

Le siège de Deir-el-Kamar ayant été levé, le CICR a suspendu le 31 décembre son action de secours en faveur de la population de cette localité. Depuis le début de l'opération, le 12 septembre, 21 convois ont amené 1106 tonnes de secours (vivres, carburants, couvertures, ustensiles de cuisine, produits d'hygiène) à la population déplacée abritée dans l'agglomération.

Les distributions de secours se sont poursuivies également dans d'autres régions du Liban. En novembre et décembre, 1710 tonnes (représentant une valeur de 370.000 francs suisses) ont été distribuées, dont 1016 tonnes dans la région du Chouf, 359 tonnes dans la région de Tripoli, 70 tonnes à Beyrouth, 242 tonnes dans le Haut-Metn.

Sur le plan de la protection, le CICR a continué à visiter, selon ses critères habituels, les prisonniers détenus par les différentes forces armées en présence au Liban. C'est ainsi que:

— le 15 novembre et les 19-20 décembre, les délégués du CICR ont visité 293 prisonniers de guerre syriens détenus en Israël; pour des raisons médicales, un prisonnier a été libéré et rapatrié le 12 décembre;

— le 26 novembre, deux Israéliens aux mains du « Front populaire de libération de la Palestine/Commandement général » ont été vus par le CICR;

— le 1<sup>er</sup> décembre, les délégués du CICR ont visité trois prisonniers de guerre israéliens en mains syriennes;

— le 8 décembre, un pilote américain, capturé par les Syriens quatre jours auparavant, a été vu par les délégués du CICR à Damas. Il a pu échanger à cette occasion des messages Croix-Rouge avec sa famille;

— le 24 décembre, les délégués du CICR se sont rendus à l'ancienne prison pour femmes près de Nabatiyeh et y ont vu 54 détenus;

— une visite au camp d'Inсар a eu lieu du 26 au 28 décembre, au cours de laquelle 83 prisonniers ont été enregistrés.

Signalons encore qu'au cours de l'opération de libération de prisonniers détenus par Israël et par l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), qui s'est déroulée le 24 novembre, le CICR a constaté que plusieurs prisonniers qui auraient dû être libérés ne l'avaient pas été. Conscient du fait qu'une opération de cette envergure, réalisée dans des délais aussi courts, comportait des risques d'erreurs, le CICR a fait appel au gouvernement israélien pour qu'il libère ces prisonniers, conformément aux termes de l'accord conclu.

### **Conflit Irak-Iran**

Les délégations du CICR à Bagdad et à Téhéran ont continué d'exercer, dans la mesure du possible, les tâches qui leur sont dévolues en vertu des Conventions de Genève.

En *Irak*, les délégués du CICR ont visité les camps de prisonniers de guerre sur un rythme mensuel. Ils se sont rendus également, à deux reprises, dans le camp d'Al Tash, où sont regroupés des internés civils kurdes iraniens.

En *Iran*, l'activité du CICR s'est concentrée principalement sur la transmission des messages provenant des prisonniers de guerre irakiens et destinés à leurs familles. On sait que, depuis la fin du mois de juillet, les visites aux camps de prisonniers ont été suspendues, le CICR ne pouvant pas accomplir ce travail dans des conditions satisfaisantes.

Le sort des populations civiles victimes du conflit a continué de préoccuper le CICR; au mois de décembre, ayant pris connaissance de nouveaux bombardements de villes iraniennes, le CICR a publié un communiqué rappelant que les civils, en tant que tels, ne peuvent être l'objet ni d'attaques ni de représailles, et il a lancé un appel aux parties en présence pour qu'elles respectent, en tout temps et en tout lieu, ces règles minimales d'humanité.

---